

COMMUNIQUE DE PRESSE
SOGEPA S.A.
04/04/2014

Thermic Distribution Europe : état des lieux

Le 19 février dernier, le Tribunal de Commerce de Dinant a prononcé la mise en faillite de Thermic Distribution Europe. Trois curateurs ont été désignés afin d'analyser les offres pouvant découler de différentes marques d'intérêt ayant été reçues en vue d'une éventuelle reprise, souvent partielle, des activités.

Convaincue des opportunités industrielles, la Région Wallonne, via la Sogepa, s'est dite prête à participer à l'examen des projets qui seraient soumis par tout investisseur privé et le cas échéant, à analyser la possibilité d'intervenir aux côtés d'un candidat disposant d'une capacité d'investissement et proposant un projet industriel solide, crédible et durable sur base d'un business plan à étudier attentivement.

La Région wallonne, via la Sogepa, a également annoncé que, à défaut de trouver à court terme un investisseur privé (dont la recherche constitue clairement le premier choix), et pour autant qu'un accord raisonnable (c'est-à-dire en lien avec la marge économique réelle de la société qui serait créée pour reprendre l'activité), puisse être trouvé sur la question des marques, brevets et outillages, elle pourrait envisager à titre transitoire de se porter candidate pour une reprise partielle de l'activité. Cette reprise s'effectuerait bien évidemment parallèlement à la recherche d'un repreneur.

Un plan d'affaire a, dès lors, été élaboré conjointement par un consultant externe et la Sogepa en vue d'une relance des activités d'assemblage/montage de poêles sur le site de Couvin. Il prévoit la création d'une Newco TDE et un retour à la rentabilité des activités d'ici 2 ans.

En date du 20 février dernier, le Gouvernement a marqué son accord sur sa mise en œuvre réaffirmant la condition que la recherche d'un partenaire industriel susceptible de rentrer au capital à court ou moyen terme demeure une priorité.

Un second plan de relance qui concerne les activités fonderie est également à l'étude. A ce jour, des discussions sont très avancées avec un éventuel repreneur qui s'engagerait à une reprise de l'outil et à la prise en charge des réparations indispensables à son redémarrage. Une offre a été transmise à la curatelle et est à présent à l'analyse.

Cependant, la résolution du point relatif aux marques, brevets et outillages, à des conditions économiques viables, constitue toujours un élément indispensable préalable à toute relance des activités. Un litige est pendant à ce sujet via une procédure d'arbitrage qui se

Contact

Séverine Cirlande – Conseiller en communication
0477/37.06.28
severine.cirlande@sogepa.be



déroule au Luxembourg (les marques et brevets appartiennent en effet à une société de droit luxembourgeoise).

Il est indispensable que les actions juridiques entamées sur ce plan s'éteignent rapidement afin de relancer les activités ou intéresser des repreneurs éventuels tant en fonderie qu'en assemblage/montage.

Aussi, et vu l'urgence de la situation, la Sogepa a formulé plusieurs propositions d'accord à Rudy Cyris en sa qualité de représentant de la société détentrice des marques et brevets (ETI Luxembourg). Une dernière proposition a été adressée hier.

Dans le cadre d'un projet industriel global pour la région de Couvin (et donc dans le cadre d'une vision d'ensemble qui intègre les perspectives de reprise de l'activité de fonderie d'une part et l'activité de montage d'autre part), les principaux éléments de l'offre étaient les suivants :

- Le rachat des marques-brevets et outillages pour un montant de € 2 millions qui seraient payés immédiatement ;
- Le rachat à ETILux des outillages pour € 215.000
- Le versement complémentaire de € 75.000 par an durant 10 ans
- La nouvelle société créée s'engage à développer, produire et commercialiser le poêle Parallel détenu par Mr Cyris en lui versant des royalties de 5% par unité vendue.

Cette offre avait aussi été discutée avec la curatelle qui s'est dite prête à abandonner toute action de nature à bloquer le processus de reprise afin de réussir cette proposition.

Il s'agit donc d'une offre complète dont l'investissement global est de plus de 3 millions d'euros pour les seuls actifs revendiqués par le représentant de la société ETI, tandis que dans le même temps, la Wallonie est également sollicitée par Rudy Cyris pour obtenir des aides au prototypage pour le développement de nouveaux modèles.

Ce montant de 3 millions s'ajoute aux montants prévus pour soutenir la reprise des outils industriels et la création d'un nombre significatif d'emplois.

Cette offre, qui représente un investissement financier très important, s'inscrit dans le cadre d'un projet global pour la région de Couvin. La Sogepa espère qu'au-delà des discours généreux mais aussi des intérêts financiers particuliers, les parties concernées ne rendent pas impossible les perspectives porteuses d'avenir que cette offre permet de construire.

Parallèlement, la Curatelle et la Sogepa mènent actuellement des discussions avec un opérateur industriel. Ce dernier envisage, conjointement avec la Sogepa, un plan de reprise

Contact

Séverine Cirlande – Conseiller en communication

0477/37.06.28

severine.cirlande@sogepa.be



des activités d'assemblage/montage. Il apporterait également ses compétences sur le plan commercial afin d'accélérer la relance des activités à court terme sur le site de Couvin.

La Sogepa est convaincue que Thermic dispose d'un know-how et d'une compétence reconnue dans son domaine d'activité. Elle travaille, conjointement avec la curatelle et les organisations de travailleurs à une relance de l'activité sur la base d'un projet industriel fort.

Contact

Séverine Cirlande – Conseiller en communication

0477/37.06.28

severine.cirlande@sogepa.be